



24 novembre 2022

(22-8765)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété  
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE  
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

BULGARIE: LOI SUR L'ORGANISATION JUDICIAIRE

<b>Membre présentant la notification</b>	<b>BULGARIE</b>
--	-----------------

**Précisions sur le texte juridique notifié**

<b>Intitulé</b>	Loi sur l'organisation judiciaire
<b>Objet</b>	Autre
<b>Nature de la notification</b>	<input type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input checked="" type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
<b>Lien vers le texte juridique*</b>	<a href="https://ip-documents.info/2022/IP/BGR/22_5772_00_e.pdf">https://ip-documents.info/2022/IP/BGR/22_5772_00_e.pdf</a>
<b>Situation de la notification</b>	<input type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input checked="" type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
<b>Références des notifications précédentes</b>	<a href="#">IP/N/1/BGR/1</a>
<b>Brève description du texte juridique notifié</b>  Cette loi régit la structure et les modalités de l'activité des autorités du système judiciaire et les interactions entre celles-ci, ainsi que les interactions entre les autorités judiciaires et les organes législatifs et exécutifs.	
<b>Langue(s) du texte juridique notifié</b>	Anglais
<b>Entrée en vigueur</b>	5 août 2022; Publié au Journal officiel n° 64 du 7 août 2007 Modifié et complété dans le Journal officiel n° 62 du 5 août 2022
<b>Autre date</b>	

**Précisions sur la notification**

<b>Date de présentation de la notification</b>	16 août 2022
<b>Autres renseignements</b>	
<b>Organisme ou autorité responsable</b>	Ministère de l'économie et de l'industrie, Direction des relations économiques extérieures, Division de l'OMC et des autres organisations économiques internationales 8, Slavyanska Street Sofia 1000 Bulgarie  Tél.: +359 2 940 77 61 Courrier électronique: <a href="mailto:wto.bulgaria@mi.government.bg">wto.bulgaria@mi.government.bg</a> / <a href="mailto:e-docs@mi.government.bg">e-docs@mi.government.bg</a>

\* Des liens sont fournis vers les textes des lois et réglementations notifiées au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.